

blème de la sécheresse et nous permettrait de jouir un jour d'une agriculture permanente, de soustraire nos cultivateurs à l'aide à l'agriculture en période de sécheresse.

Précisons davantage la situation. Une région agricole qui a donné 600,000 boisseaux de céréales en 1937 n'en a fourni que 92 millions en 1942. Un tel contraste est à peine croyable. Sur une période de trente-cinq ans, cette même région a produit, en moyenne, 40 millions de boisseaux par année. Ces faits en matière de production de céréales et d'élevage de bétail soulignent la nécessité d'une assurance contre la sécheresse.

Pour réaliser ce projet d'irrigation, il faudra aménager un barrage à Elbow, sur la Saskatchewan-Sud, et un autre au troisième méridien, dans la vallée de la Qu'Appelle. Les réservoirs ainsi aménagés s'étendraient sur une distance de 140 milles en remontant la rivière Saskatchewan et de 30 milles en descendant la vallée de la Qu'Appelle. La centrale électrique et la passe-déversoir se trouveraient dans le ruisseau Coteau.

L'énergie ainsi rendue disponible aux fins de transformation des produits bruts contribuerait puissamment au meilleur équilibre de notre économie.

L'entreprise coûterait 102 millions, mais tout cet argent ne serait pas dépensé en Saskatchewan. Au moins la moitié serait dépensée à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, où l'on se procurerait l'outillage et les approvisionnements requis.

Je veux parler du travail que l'entreprise va créer. La période de construction exigera sur place en tout 26 millions d'heures-hommes. D'où il suit que le travail réel découlant de l'entreprise assurera de l'emploi à 1,500 hommes, 200 jours par an, pendant plus de 10 ans. Il est admis qu'on a actuellement besoin de la main-d'œuvre aux fins des ouvrages de défense. On peut donc être tenté de dire qu'il y a lieu de retarder ce programme de construction jusqu'à ce qu'on ait satisfait aux exigences de la défense. La réponse qui s'impose, c'est que durant les deux premières années d'exécution de ce programme de construction, soit durant la phase préparatoire, on n'aura besoin que de peu de main-d'œuvre. Or, ces deux années de préparation sont nécessaires pour faire face aux circonstances où l'on pourra accomplir le maximum de travail en un an. Le programme peut d'ailleurs être assez souple pour permettre de passer d'un travail à un autre au gré des circonstances.

Les deux années de travaux préliminaires sont essentielles afin d'éviter des retards subséquents. Les mêmes conditions s'appliquent à la main-d'œuvre de l'extérieur en ce qui concerne l'industrie. En d'autres termes,

il serait erroné et peu judicieux de retarder ces aménagements jusqu'à ce qu'on ait satisfait aux besoins de la défense. Aucune nation ne peut se tromper en mettant en valeur et en améliorant la productivité de ses ressources primaires, tant terrestres que maritimes. Les vivres viennent, par ordre d'importance, aussitôt après les canons et les munitions, et tout ce qui tend à améliorer la production de denrées alimentaires est profitable pour la nation. La production des denrées alimentaires en vue de leur exportation servira en définitive à payer les canons.

Cette entreprise n'exigera pas de matériaux de guerre essentiels, car le barrage sera fait de terre. Une bonne partie de l'outillage dont on aura besoin pour exécuter ces travaux sert présentement à d'autres aménagements de ce genre dans l'Ouest canadien.

En terminant, monsieur l'Orateur, on voudra bien me permettre de rendre hommage à M. Thomson, directeur du service chargé de l'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, et à son personnel compétent d'ingénieurs et de conseillers, dont les rapports m'ont beaucoup aidé à préparer ce discours. Je demanderais au Gouvernement et à tous les membres d'étudier les documents qu'on a déposés, afin de se convaincre de la nécessité et de l'urgence de ce projet.

Je demanderais aux députés de songer à l'opportunité de stabiliser l'économie d'une province qui, par le passé, a attiré, formé et mis au service du peuple canadien, des parlementaires comme M. Nicholas Flood Davin; M. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture; M. Dunning, ancien ministre des Finances; le très honorable J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture; des juristes comme MM. les juges Turgeon, Martin et Brown qui, si souvent, se sont fort bien acquittés de leurs fonctions de membres d'importantes commissions; des représentants de notre pays à l'étranger comme le même juge Turgeon et l'incomparable juge T. C. Davis; des ingénieurs comme le général Andrew McNaughton, membre de la Commission des eaux limitrophes; M. C. J. MacKenzie, président du Conseil national de recherches; des médecins comme le Dr George Ferguson, dont le travail de pionnier dans le domaine de la tuberculose a permis à des milliers de nos gens de recouvrer la santé et a rendu notre pays célèbre, feu le Dr Blair qui a si largement contribué au traitement du cancer et dont les cliniques anticancéreuses à Regina et à Saskatoon sont des modèles en leur genre.

Si le Gouvernement doute encore de la nécessité et de la réalisation de cette entreprise, je lui conseillerais de demander l'avis de certains des hommes que je viens de mentionner.